JUGEMENT DE L'ACCOMPLISSEMENT DE LA 'ICHA SEUL OU EN GROUPE LORS DU TARAWIH

Publié par Cheikh Muhammad Al-Othaymin. Publié dans Prière d'at-tarawih

Jugement de l'accomplissement de la 'icha seul ou en groupe lors du tarawih
Cheikh Muhammad Ibn Salih Al-Othaymin

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 1min 50

Question :
Quel est le jugement de l'accomplissement d'une seconde prière en groupe pendant que les gens prient le tarâwih lors du ramadan ? Car j'ai entendu certaines personnes dire que c'est une innovation, d'autres disent que lors des dix derniers jours il n'y a pas de mal mais que c'est une innovation les autres jours comme au début du mois de ramadan ou en son milieu.

Réponse :

Ce qui est correct à ce sujet est que l'homme qui entre [à la mosquée] seul ou en groupe et trouve les gens en train d'accomplir la prière du tarâwih doit entrer en prière avec l'imam en ayant l'intention de prier la 'icha. Lorsque l'imam salue, ils complètent ce qui leur manque de la prière du 'icha, chacun se doit de la compléter individuellement et non en groupe. Voilà ce qui est correct.

Quant au fait que deux prières en groupe soient accomplies dans une seule mosquée, alors ceci n'est pas légiféré, sans aucun doute. Cependant nous disons : insérez vous avec l'imam en ayant l'intention de prier la 'icha.

Si une personne venait à dire: « Est-il est valide qu'une personne effectuant une prière surérogatoire dirige la prière d'une personne effectuant une prière obligatoire ? ». Nous disons alors : oui, cela est valide. Cela s'est produit à l'époque du Prophète (صلى الله عليه وسلم). En effet, Mu'adh Ibn Jabal, qu'Allah l'agrée, priait avec le Prophète (صلى الله عليه وسلم) la 'icha, il rejoignait ensuite les siens et présidait pour eux la même prière. C'était donc pour lui une prière surérogatoire et pour eux obligatoire. Et ceci était à l'époque du Prophète (صلى الله عليه وسلم), Allah (عز وجل) l'a approuvé, il apparait même que le Messager (صلى الله عليه وسلم) avait connaissance de cela et l'a approuvé.

L'imam Ahmad Ibn Hanbal, qu'Allah lui fasse miséricorde, a soutenu que lorsque l'homme entre [à la mosquée] et que l'imam prie le tarâwih, il entre alors avec eux en prière avec l'intention de la 'icha.

[Fin de la réponse de Cheikh Muhammad Ibn Salih Al-Othaymin, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com